



# RÉSULTATS FINANCIERS DE TECHNIP ENERGIES DES NEUF PREMIERS MOIS 2023

- Chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois 2023 de 4,4 milliards d'euros et marge d'EBIT récurrent ajusté de 7,2 % ; prévisions pour l'exercice 2023 confirmées
- Perspectives de croissance du segment TPS soutenues par notre positionnement stratégique et nos succès commerciaux
- Augmentation des opportunités commerciales et des études préliminaires dans les domaines du GNL et de la décarbonation
- Succès de l'augmentation de capital réservée aux salariés ; les nouvelles actions émises représentent 1% du capital social

Paris, le jeudi 2 novembre 2023 – Technip Energies (la « Société »), un leader de l'ingénierie et des technologies au service de la transition énergétique, annonce aujourd'hui ses résultats financiers non audités pour les neuf premiers mois de l'exercice 2023.

**Arnaud Pieton, Directeur Général de Technip Energies**, a commenté :

« Nos résultats solides depuis le début de l'année reflètent l'engagement continu de nos équipes sur l'exécution de nos activités et soutiennent nos perspectives financières pour l'exercice. Le troisième trimestre marque **une inflexion pour le segment Livraison de projet, qui a vu une amélioration séquentielle de son chiffre d'affaires** et conservé des marges élevées. Pour les activités Technologie, Produits et Services (TPS), la forte croissance des ventes porte la contribution de ce segment à plus de 30 % du chiffre d'affaires du groupe depuis le début de l'année. La dynamique commerciale de TPS a été soutenue, notamment via des prises de commandes pour une unité de production d'hydrogène, pour une bioraffinerie, et d'importants contrats de services dans les domaines des carburants renouvelables et de l'hydrogène vert. »

« Le développement stratégique du segment TPS reste une priorité et nous continuons à collaborer avec des partenaires majeurs en matière d'innovation, de mise à l'échelle et d'intégration des technologies. Au cours du trimestre, plusieurs partenariats ont été annoncés dans les domaines des carburants d'aviation durables, des technologies chimiques et de recyclage des déchets plastiques. Nous avons par ailleurs lancé la construction d'une usine pilote à Francfort en Allemagne pour démontrer à plus grande échelle la technologie de recyclage chimique des textiles pour produire du PET recyclé (rPET). Ces développements, combinés à d'autres initiatives en cours ou planifiées, soutiennent les **perspectives de croissance à plus long terme du segment TPS.** »

« En septembre, nous avons réalisé avec succès notre première opération mondiale d'actionariat salarié, ESOP. L'offre a été largement sur-souscrite, et Technip Energies compte maintenant **33% d'employés actionnaires au sein de l'entreprise.** Cela témoigne de la confiance de nos équipes dans la stratégie de Technip Energies (T.EN) et dans son potentiel de création de valeur à long terme. »

« Notre parcours et notre ambition en matière de développement durable continuent à être reconnus comme en témoigne l'amélioration de nos notations par les agences ESG, qui placent **T.EN dans le peloton de tête de son secteur d'activité.** Nous avons établi une feuille de route ESG ambitieuse et sommes déterminés à poursuivre nos efforts en matière de développement durable. »

« En ce qui concerne les perspectives commerciales, dans le domaine du GNL, nous travaillons très activement sur un nombre élevé d'opportunités en Amérique du Nord, en Afrique et au Moyen-Orient et sommes confiants quant au potentiel de prise de **commandes sélectives au cours des 12 à 24 prochains mois, y compris en matière de GNL bas-carbone.** »

« Au-delà du GNL, l'énergie et d'autres secteurs font preuve d'une ambition et d'un engagement réel pour décarboner leurs activités et adopter des solutions plus durables. Pour T.EN, cela se traduit par des **progrès notables en matière d'études préliminaires et d'opportunités commerciales,** notamment dans le captage du carbone, l'hydrogène bas-carbone et les carburants durables. Notre base de clients s'étend bien au-delà des clients traditionnels du secteur de l'énergie, car nos compétences et nos talents sont requis pour atteindre les objectifs de neutralité carbone dans tous les secteurs. Ceci soutient pleinement la croissance future du carnet de commandes dans les segments Livraison de projet et TPS et positionne T.EN comme un acteur central de la transition énergétique. »



## Chiffres clés – IFRS ajusté

(En millions €, sauf le RPA et les %)	9M 2023	9M 2022
Chiffre d'affaires	4 407,4	4 862,2
EBIT récurrent	318,6	335,9
Marge d'EBIT récurrent	7,2 %	6,9 %
Résultat net	207,3	222,9
Résultat dilué par action <sup>(1)</sup>	1,15 €	1,25 €
Prises de commandes	9 507,9	2 726,6
Carnet de commandes	18 029,9	13 500,9

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

(1) Le résultat dilué par action des neuf premiers mois de l'exercice 2023 et celui des neuf premiers mois de l'exercice 2022 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 179 935 170 et 178 668 195.

## Principales informations financières – IFRS

(En millions €, sauf le RPA)	9M 2023	9M 2022
Chiffre d'affaires	4 367,5	4 786,2
Résultat net	210,5	204,1
Résultat dilué par action <sup>(1)</sup>	1,17 €	1,14 €

(1) Le résultat dilué par action des neuf premiers mois de l'exercice 2023 et celui des neuf premiers mois de l'exercice 2022 a été calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, soit respectivement 179 935 170 et 178 668 195.

## Prévision pour l'exercice 2023 – IFRS ajusté

<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>5,7 – 6,2 milliards d'euros</b>
<b>Marge d'EBIT récurrent</b>	<b>7,0 % – 7,5 %</b>
<b>Taux d'imposition effectif</b>	<b>26 % – 30 %</b>

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète). Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

## Conférence téléphonique

Technip Energies organisera une conférence téléphonique et une diffusion web sur les résultats des neuf premiers mois de l'exercice 2023, le jeudi 2 novembre 2023, à 13h00 CET. Numéros de téléphone :

**France :** +33 1 70 91 87 04

**Royaume-Uni :** +44 1 121 281 8004

**États-Unis :** +1 718 705 87 96

**Code de la conférence :** 880901

L'événement sera diffusé simultanément en ligne et est accessible à l'adresse suivante : [T.EN 9M 2023 Webcast](#)



## Contacts

### Relations investisseurs

#### Phillip Lindsay

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip.Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten.com)

### Relations médias

#### Jason Hyonne

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason.Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten.com)

## À propos de Technip Energies

Technip Energies est une entreprise d'ingénierie et de technologies de premier plan au service de la transition énergétique, avec des positions de leader dans le Gaz Naturel Liquéfié (GNL), l'hydrogène et l'éthylène et avec une présence forte sur les marchés en croissance de l'hydrogène bleu et vert, la chimie durable et la gestion du CO<sub>2</sub>. La Société bénéficie de son solide modèle de livraison de projet, soutenu par une offre étendue de technologies, de produits et de services.

Avec une présence dans 35 pays, nos 15 000 collaborateurs sont pleinement engagés à donner vie aux projets innovants de nos clients, en repoussant les limites du possible pour accélérer la transition énergétique vers un avenir meilleur.

Les actions de Technip Energies sont cotées sur Euronext Paris. En outre, Technip Energies dispose d'un programme ADR (American Depositary Receipt) sponsorisé de niveau 1, avec ses ADRs négociés sur les marchés de gré à gré.

Pour plus d'informations : [www.ten.com](http://www.ten.com).



## Revue opérationnelle et financière

### Prises de commandes, carnet de commandes et écoulement du carnet de commandes

Les prises de commandes ajustées des neuf premiers mois de l'exercice 2023 s'élèvent à 9 508 millions d'euros, soit un ratio de renouvellement du carnet de commandes de 2,2. Les prises de commandes ajustées du troisième trimestre 2023 s'élèvent à 548 millions d'euros et comprennent un contrat significatif pour une unité de production d'hydrogène dans la bioraffinerie de bp à Kwinana en Australie, deux contrats d'EPsCm pour une unité de biocarburants et une unité d'hydrogène vert pour Galp dans sa raffinerie de Sines au Portugal, ainsi que d'autres études, contrats de service et projets de moindre ampleur.

Le premier semestre a été marqué par un contrat majeur de GNL pour le projet North Field South de QatarEnergy, un contrat significatif d'équipement propriétaire d'éthylène pour le complexe pétrochimique de Ras Laffan pour QatarEnergy et CPChem au Qatar, un contrat significatif pour le projet de GNL électrifié Xi'An en Chine, un contrat FEED pour un projet de captage du carbone dans une usine de valorisation énergétique des déchets de Vestforbrænding au Danemark, un contrat FEED pour le projet d'unité de captage du carbone de Calpine, Texas, aux États-Unis, un contrat FEED pour le plus grand projet d'hydrogène bas-carbone au monde pour l'usine d'ExxonMobil à Baytown, Texas, aux États-Unis, un contrat de conseil en management de projet auprès d'Aramco pour le plan directeur de la nouvelle ville industrielle de Ras Al Khair en Arabie Saoudite, ainsi que d'autres études, contrats de service et projets de moindre ampleur.

Le carnet de commandes ajusté a augmenté de 34 % en glissement annuel pour atteindre 18 milliards d'euros, ce qui équivaut à 2,8 fois le chiffre d'affaires de l'exercice 2022.

(En millions €)	9M 2023	9M 2022
<b>Prise de commandes ajustée</b>	<b>9 507,9</b>	<b>2 726,6</b>
Livraison de projet	8 133,7	1 235,7
Technologie, produits et services	1 374,2	1 490,9
<b>Carnet de commandes ajusté</b>	<b>18 029,9</b>	<b>13 500,9</b>
Livraison de projet	15 942,4	11 704,2
Technologie, produits et services	2 087,5	1 796,6

Le rapprochement entre les agrégats IFRS et non-IFRS est fourni en Annexe.

Le carnet de commandes ajusté au 30 septembre 2023 a été impacté par un effet de change de (39,3) millions d'euros.

Le tableau ci-dessous présente l'écoulement du carnet de commandes estimé au 30 septembre 2023.

(En millions €)	Exercice 2023 (3M)	Exercice 2024	Exercices 2025 et ultérieurs
<b>Carnet de commandes ajusté</b>	<b>1 450,8</b>	<b>4 923,0</b>	<b>11 656,0</b>

## Performance financière de la Société

### Compte de résultat ajusté

(En millions €, sauf les %)	9M 2023	9M 2022	Variation en %
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>4 407,4</b>	<b>4 862,2</b>	<b>(9)%</b>
<b>EBITDA ajusté</b>	<b>390,6</b>	<b>415,9</b>	<b>(6)%</b>
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>318,6</b>	<b>335,9</b>	<b>(5)%</b>
Éléments non récurrents	(42,0)	(2,8)	N/A
EBIT	276,6	333,1	(17)%
Produits (charges) financiers, nets	60,2	(7,2)	N/A
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>336,8</b>	<b>325,9</b>	<b>3%</b>
Produit (charge) d'impôt	(101,3)	(97,6)	4%
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>235,5</b>	<b>228,3</b>	<b>3%</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(28,2)	(5,4)	N/A
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>	<b>207,3</b>	<b>222,9</b>	<b>(7)%</b>



## Chiffres clés de l'activité commerciale

### Livraison de projet – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)	9M 2023	9M 2022	Variation en %
Chiffre d'affaires	2 977,8	3 895,6	(24) %
EBIT récurrent	231,7	279,2	(17) %
Marge d'EBIT récurrent %	7,8 %	7,2 %	60 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

**Le chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2023** a diminué de 24 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 2 977,8 millions d'euros. L'accélération continue de l'activité sur Qatar NFE et les volumes importants de projets dans l'aval, y compris l'éthylène, ont été plus que compensés par la baisse significative du chiffre d'affaires issu des projets de GNL en Russie après la finalisation de la phase de garantie de Yamal LNG en 2022 et la sortie de projet Arctic LNG 2.

**L'EBIT récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2023** a diminué de 17 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 231,7 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2023** a augmenté de 60 points de base par rapport à celle de l'année précédente pour atteindre 7,8 %, en raison d'une exécution solide des projets en phase de finalisation notamment dans le GNL et dans le secteur aval.

### Principaux faits opérationnels du troisième trimestre 2023

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2023 et du S1 2023 pour connaître les événements marquants du premier semestre)

#### Expansion de QatarEnergy North Field (Qatar)

- Accélération de la mobilisation sur le site. Plus de 70 millions d'heures travaillées.

#### Qatar Energy North Field South (Qatar)

- Début de l'ingénierie de détail ; achat des premiers équipements.

#### Eni Coral Sul FLNG (Mozambique)

- Réception du certificat d'acceptation des performances.

#### Développement gazier Energean Karish (Israël)

- Réception du certificat de complétion pratique.

#### Projet d'expansion de la raffinerie MIDOR (Égypte)

- Démarrage de l'unité d'hydrogène, des nouvelles unités intégrées de distillation de brut et de distillation sous vide et de l'unité de désulfuration à la vapeur. Mise en service de la nouvelle unité d'hydrotraitement de diesel.

#### Complexe d'hydrocraquage d'Assiout (Égypte)

- Finalisation du levage lourd des réacteurs d'hydrocraquage de la première et deuxième phase.

#### Usine de production d'oléfines de Long Son (Vietnam)

- Phase de mise en service en cours.



## Technologie, produits et services (TPS) – IFRS ajusté

(En millions €, sauf les % et pb)

	9M 2023	9M 2022	Variation en %
Chiffre d'affaires	1 429,6	966,6	48 %
EBIT récurrent	138,1	88,9	55 %
Marge d'EBIT récurrent %	9,7 %	9,2 %	50 pb

Les informations financières sont présentées selon le référentiel IFRS ajusté (voir Annexe 8.0 pour la définition complète).

**Le chiffre d'affaires ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2023** a augmenté de 48 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 1 429,6 millions d'euros, grâce à l'augmentation des volumes liés à la technologie et les équipements propriétaires pour des projets d'éthylène, l'activité de services pour les projets de carburants renouvelables ainsi que l'activité des services d'ingénierie, y compris une forte dynamique des travaux de pré-FEED et de FEED dans divers domaines de la transition énergétique.

**L'EBIT récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2023** a augmenté de 55 % par rapport à l'année précédente pour atteindre 138,1 millions d'euros. **La marge d'EBIT récurrent ajusté des neuf premiers mois de l'exercice 2023** a augmenté de 50 points de base par rapport à l'année précédente, pour atteindre 9,7 %, bénéficiant d'une augmentation des volumes de l'activité Process Technology y compris l'octroi de licences et d'équipements propriétaires, ainsi que d'une augmentation des volumes liés aux activités d'engagement en amont, y compris les activités de services.

### Principaux faits opérationnels du troisième trimestre 2023

(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2023 et du S1 2023 pour connaître les événements marquants du premier semestre)

#### Installation de captage et de stockage du carbone d'ExxonMobil LaBarge (États-Unis)

- La livraison des équipements mécaniques et des modules sur le site a commencé. Travaux de génie civil du site en cours.

#### FEED ExxonMobil Baytown (États-Unis)

- FEED pour l'unité de production d'hydrogène bas-carbone en cours d'exécution.

#### Extension de la raffinerie de produits renouvelables Neste - Projet d'accroissement des capacités, Rotterdam (Pays-Bas)

- Travaux de génie civil en cours, montage de charpentes métalliques et de réservoirs de stockage et début de la préfabrication des canalisations.

#### Arcadia eFuels ENDOR FEED (Danemark)

- Finalisation de l'étude de sol et publication du plan d'ensemble du terrain.

#### Projet Ynfarm Ynsect (France)

- Certificat d'acceptation pour toutes les unités.

#### Projets pilotes pour Canopy by T.EN (Canada)

- Tests finaux d'acceptation réussis et expédition des pilotes sur site pour deux projets de captage du carbone dans les secteurs des mines et du ciment.



## Principaux faits commerciaux du troisième trimestre 2023

*(Veuillez consulter les communiqués de presse du T1 2023 et du S1 2023 pour connaître les événements marquants du premier semestre)*

### Unité de production d'hydrogène dans la bioraffinerie de bp à Kwinana (Australie)

- Technip Energies a remporté un contrat significatif<sup>1</sup> auprès de bp pour une unité de production d'hydrogène dans sa bioraffinerie de Kwinana en Australie Occidentale, dans le cadre du projet de production de carburant aviation durable et de biodiesel à partir de matières premières biologiques. Le contrat comprend l'ingénierie, la fourniture des équipements et la fabrication d'une unité modulaire de production hydrogène d'une capacité de 33 000 m<sup>3</sup>/h, utilisant la technologie propriétaire de vaporeformage du méthane (SMR) de Technip Energies. L'hydrogène est utilisé pour la conversion de matières premières biologiques en biocarburants tels que le SAF et le biodiesel. L'unité pourra produire de l'hydrogène à partir du gaz naturel ou du biogaz produit par la bioraffinerie de Kwinana.

### EPsCm pour une unité de biocarburants et une unité d'hydrogène vert dans la raffinerie de Galp à Sines (Portugal)

- Technip Energies a remporté auprès de Galp des contrats d'ingénierie, de services pour la fourniture d'équipements et de supervision de la construction (EPsCm) pour une unité de biocarburants avancée et une unité d'hydrogène vert pour sa raffinerie de Sines au Portugal. L'unité de biocarburants avancée aura une capacité de production de 270 kilo tonnes par an (ktpa) et produira du diesel renouvelable ainsi que du carburant d'aviation durable (SAF) à partir de matières premières biosourcées et de résidus de déchets, permettant ainsi à Galp d'éviter environ 800 ktpa d'émissions de gaz à effet de serre. L'unité d'hydrogène vert, composée d'une usine d'électrolyse de 100 MW, produira jusqu'à 15 ktpa d'hydrogène renouvelable, en utilisant des électrolyseurs à membrane d'échange de protons (PEM). Cette unité permettra de remplacer environ 20 % de la consommation actuelle d'hydrogène gris de la raffinerie de Sines et entraînera une réduction des émissions de gaz à effet de serre d'environ 110 ktpa.

### Lancement de SnapLNG by T.EN™, une solution GNL bas-carbone modulaire et standardisée permettant une mise en production accélérée

- Technip Energies présente SnapLNG by T.EN™, une solution modulaire, pré-étudiée et standardisée pour la production de GNL bas-carbone. Cette technologie garantit une mise sur le marché accélérée de la production, combinée à une fiabilité de fonctionnement inégalée. SnapLNG by T.EN™ est une solution de train de GNL électrique d'une capacité de 2,5 Mtpa composée de modules standardisés, prêts à être fabriqués et installés. Ces modules fonctionnent de manière autonome et sont prêts à être mis en service, permettant la livraison d'une usine complète de liquéfaction de gaz naturel, et ainsi d'accélérer la mise sur le marché de ce dernier. SnapLNG by T.EN™ permet de gagner plus de deux ans sur la durée totale d'un projet par rapport au temps requis pour la réalisation d'une unité de production traditionnelle. SnapLNG by T.EN™ offre une garantie sans précédent en matière de maîtrise des coûts, de délai de livraison, de fiabilité et de disponibilité de l'usine. Cette solution innovante assure également une performance de production offrant une augmentation significative des revenus annuels et une diminution des émissions de CO<sub>2</sub> d'environ 350kT/an par train par rapport à une solution utilisant des turbines à gaz.

### Collaboration entre Technip Energies et LanzaJet pour accélérer le déploiement mondial de SAF

- Cette alliance intègre les technologies des deux sociétés et tire parti de leurs capacités mondiales combinées pour concevoir, développer et mettre en œuvre des projets de carburants d'aviation durable. Cet accord renforce leur collaboration exclusive pour soutenir le déploiement mondial de la technologie de procédé LanzaJet<sup>®</sup> Alcohol-to-Jet (ATJ). LanzaJet continuera d'intégrer la technologie Hummingbird<sup>®</sup> de Technip Energies pour la conversion de l'éthanol en éthylène dans le procédé global LanzaJet ATJ afin de produire du carburant d'aviation durable. Cette alliance élargie s'appuie sur les forces combinées des deux sociétés pour accompagner les clients dans l'ingénierie, le développement et la construction de projets, ce qui se traduit par une capacité globale à déployer rapidement cette solution technologique de pointe pour les SAF.

### Collaboration entre Technip Energies et LanzaTech sur une technologie de transformation du CO<sub>2</sub> en éthylène

- Technip Energies et LanzaTech Global, Inc. ont signé un accord de collaboration pour créer une nouvelle voie vers l'éthylène durable en utilisant leurs technologies combinées. La technologie de captage et d'utilisation du carbone de LanzaTech et la technologie Hummingbird<sup>®</sup> de Technip Energies permettent de transformer le carbone résiduel en éthylène, l'élément le plus courant des produits pétrochimiques. Ce nouveau procédé qui utilise les technologies des deux sociétés utilise les émissions de carbone comme point de départ plutôt que le carbone fossile vierge. Tout d'abord, jusqu'à 95 % du CO<sub>2</sub> contenu dans les gaz de combustion est capté dans les fours d'un craqueur d'éthylène et mélangé à de l'hydrogène. Ensuite, la technologie de biorecyclage de LanzaTech transforme le carbone résiduel capté en éthanol. Enfin, la technologie Hummingbird<sup>®</sup> de Technip Energies déshydrate l'éthanol en éthylène.

<sup>1</sup> Un contrat « significatif » pour Technip Energies est un contrat représentant entre 50 et 250 millions d'euros de chiffre d'affaires.



### **Ajout de la technologie ATR de Casale à la gamme BlueH<sub>2</sub> by T.EN™ pour proposer des solutions d'hydrogène de grande capacité avec un taux de captage du carbone allant jusqu'à 99 %**

- Technip Energies, en partenariat avec Casale, ajoute la technologie de reformage autothermique (ATR) à BlueH<sub>2</sub> by T.EN™, sa gamme unique de solutions d'hydrogène bas-carbone entièrement intégrées. Elle fait partie de Capture.Now™, le plateforme stratégique de T.EN pour la fourniture de technologies et solutions dans le CCUS adaptées aux besoins spécifiques des clients en matière de décarbonation et de performance. Lancé par Technip Energies en 2022, BlueH<sub>2</sub> by T.EN™ est une gamme de solutions d'hydrogène entièrement intégrées, abordables et décarbonées. En tant que leader mondial de l'hydrogène, Technip Energies a récemment ajouté des technologies basées sur le reformage oxydatif en partenariat avec Casale à sa vaste gamme de solutions technologiques propriétaires de reformage du méthane à la vapeur (SMR). L'ATR de Casale, combiné à la technologie Technip Parallel Reformer (TPR®) et au captage du carbone, est un moyen économique de produire à grande échelle de l'hydrogène bas-carbone, avec une production de vapeur optimisée.

### **Collaboration entre Technip Energies et Versalis pour intégrer leurs technologies dans le recyclage des déchets plastiques**

- Technip Energies et Versalis ont signé un accord visant à intégrer les technologies de purification Hoop® de Versalis et Pure.rOil™ et Pure.rGas™ de Technip Energies en développant une plateforme technologique pour le recyclage chimique avancé des déchets plastiques. Ce projet vise à créer une boucle de recyclage plastique théoriquement sans fin, produisant de nouveaux polymères vierges adaptés à toutes les applications et identiques aux polymères issus de matières premières fossiles.

### **Collaboration entre Technip Energies et Enerkem pour déployer la technologie de production de biocarburants et produits chimiques circulaires à partir de déchets**

- Technip Energies et Enerkem Inc. ont signé un protocole d'entente afin de conclure un accord de collaboration visant à accélérer le déploiement de la plateforme technologique d'Enerkem pour la production de biocarburants et de produits chimiques circulaires à partir de déchets non recyclables. Cette collaboration sera axée sur les efforts stratégiques visant à optimiser les éléments de conception et à industrialiser l'approche en reproduisant les concepts d'Enerkem pour de futurs projets.



## Corporate et autres éléments

**Les coûts corporate**, hors éléments non récurrents, se sont élevés à 51,2 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2023, plus élevés que ceux des neuf premiers mois de 2022 en raison des coûts associés à l'offre d'actionnariat salarié ("ESOP 2023") ainsi que de coûts supplémentaires associés aux projets stratégiques et aux initiatives de pré-développement.

**Les charges non récurrentes** ont représenté 42,0 millions d'euros, liées à deux principaux facteurs : la conclusion d'un accord avec le Parquet National Financier (PNF) français annoncé le 27 juin 2023, et l'impact sans incidence sur la trésorerie de la déconsolidation de notre entité opérationnelle principale en Russie (recyclage en résultat des réserves de conversion). En outre, les charges ont été impactées par des coûts associés à la création de Rely.

**Les produits financiers nets**, qui s'élèvent à 60,2 millions d'euros, ont bénéficié de taux d'intérêt plus élevés pour la rémunération des comptes bancaires et des dépôts à terme partiellement compensés par les charges d'intérêts des obligations seniors non garanties et par l'impact de l'évaluation à la juste valeur des investissements dans des titres cotés.

**Le taux d'imposition effectif** sur une base IFRS ajustée s'est établi à 30,1 % pour les neuf premiers mois de 2023, en ligne avec le haut de la fourchette prévisionnelle pour l'exercice 2023 : de 26 % à 30 %. Le taux d'imposition au cours des neuf premiers mois est impacté par la conclusion de l'accord avec le PNF, qui n'est pas fiscalement déductible. Si l'on exclut l'impact de cet accord, le taux d'imposition sous-jacent pour la période est de 27,7 %.

**Les charges d'amortissement** se sont élevées à 72,0 millions d'euros, dont 49,2 millions d'euros sont liées à la norme IFRS 16.

**La trésorerie nette** ajustée au 30 septembre 2023 s'établit à 2,8 milliards d'euros, par rapport à 3,1 milliards d'euros au 31 décembre 2022.

**Le flux de trésorerie net ajusté** a atteint 6,6 millions d'euros au cours des neuf premiers mois de 2023. Le flux de trésorerie net hors variation du fonds de roulement de (349,1) millions d'euros s'établit à 355,7 millions d'euros bénéficiant d'une solide performance opérationnelle et d'une conversion d'EBIT récurrent ajusté continuellement élevée. Le flux de trésorerie disponible présenté après les dépenses d'investissement est de 32,9 millions d'euros. **Le flux de trésorerie d'exploitation ajusté** a atteint 39,5 millions d'euros.

## Informations relatives à la liquidité

**Les liquidités ajustées totales** de 4,2 milliards d'euros au 30 septembre 2023 comprennent 3,5 milliards d'euros de liquidités et 750 millions d'euros de liquidités issues de la facilité de crédit renouvelable non utilisée, compensées par 80 millions d'euros de billets de trésorerie en circulation. La facilité de crédit renouvelable de la Société est disponible pour un usage général et sert de garantie pour le programme de billets de trésorerie de la Société.

## Informations relatives à la notation de crédit

La notation de Technip Energies a été relevée à « BBB » de qualité investment grade, avec des perspectives stables et une notation A-2 à court terme, confirmée par la mise à jour de S&P Global Research au 26 septembre 2023.

## Opération d'actionnariat salarié ESOP 2023

Le 18 avril 2023, Technip Energies a annoncé le lancement d'ESOP 2023, une opération d'actionnariat salarié proposée à environ 12 000 salariés éligibles dans 19 pays, avec l'objectif d'associer les collaborateurs à la création de valeur long-terme de la Société.

1 756 434 actions ont été émises le 19 septembre 2023, représentant 0,98 % du capital social émis, le produit total de l'augmentation de capital s'élevant à 29 999 892,72 €.

Cette première opération d'actionnariat salarié a été un succès, avec une demande dépassant largement l'enveloppe allouée. Plus de 4 500 employés ont choisi de souscrire à l'offre ESOP 2023, portant le taux de souscription global à 33 %.

Ce succès témoigne de la confiance et de l'adhésion des équipes à la stratégie de l'entreprise, ainsi que de leur engagement dans la création de valeur à long terme au sein de Technip Energies.

## Sortie du projet Arctic LNG2 - respect des sanctions

Technip Energies prend note de l'article trompeur publié récemment par un média français à propos de son activité passée sur le projet Arctic LNG2. Comme communiqué précédemment, Technip Energies a cessé toute ses activités en Russie, et a achevé sa sortie du projet Arctic LNG2 lors du premier semestre 2023. Technip Energies réaffirme que l'entreprise a agi, à tout moment, dans le plus strict respect des sanctions applicables.



## Déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des « déclarations prospectives » (forward looking statements) qui reflètent les intentions, les convictions ou les attentes et projections actuelles de Technip Energies (la « Société ») concernant les résultats d'exploitation, les revenus, les bénéfices, les flux de trésorerie, la situation financière, la liquidité, la performance, les perspectives de la Société, la croissance anticipée, les stratégies et opportunités et les marchés sur lesquels la Société opère. Les déclarations prospectives sont souvent identifiées par les mots « croire », « estimer », « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « avoir l'intention de », « prévoir », « devrait », « serait », « pourrait », « peut », « estimer », « perspectives » et autres expressions similaires, y compris dans leur forme négative. L'absence de ces expressions ne signifie toutefois pas que les déclarations ne sont pas prospectives. Ces déclarations prospectives sont fondées sur les attentes, estimations et hypothèses actuelles de la Société concernant les développements futurs et conditions d'activité et leurs impacts potentiels sur la Société. Bien que la Société estime que ces déclarations prospectives sont raisonnables au moment où elles sont émises, rien ne garantit que les développements futurs affectant la Société seront ceux que la Société anticipe.

Toutes les déclarations prospectives de la Société impliquent des risques et des incertitudes dont certains sont significatifs et indépendants de la volonté de la Société et des hypothèses qui pourraient entraîner que les résultats réalisés diffèrent de manière significative de l'expérience historique de la Société et des attentes actuelles ou projections de la Société. Si un ou plusieurs de ces risques ou incertitudes se concrétisaient, ou si les hypothèses sous-jacentes se révélaient incorrectes, les résultats réalisés pourraient varier de façon significative par rapport à ceux indiqués dans les déclarations prospectives.

Pour plus d'informations portant sur les facteurs importants connus susceptibles d'entraîner une différence entre les résultats réels et les résultats prévisionnels, veuillez-vous reporter aux facteurs de risque de la Société présentés dans le rapport financier annuel 2022 déposé le 10 mars 2023, auprès de l'Autorité néerlandaise des marchés financiers (AFM) ainsi qu'auprès de l'Autorité des Marchés Financiers Française qui comprennent une analyse des facteurs susceptibles d'affecter les performances futures de la Société et les marchés sur lesquels la Société opère. Voir également la section 1.3 (Principal Risks and Uncertainties) du rapport semestriel 2023 de la Société déposé auprès de l'AFM et de l'AMF le 27 juillet 2023.

Les déclarations prospectives comportent des risques et des incertitudes inhérents et ne sont valables qu'à la date à laquelle elles sont faites. La Société n'assume aucune obligation de mettre à jour et ne mettra pas nécessairement à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouvelles informations ou d'événements futurs, à moins que ceci ne soit requis par la loi applicable.



# ANNEXE

## ANNEXE 1.0 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – NEUF PREMIERS MOIS 2023

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	9M 23	9M 22	9M 23	9M 22	9M 23	9M 22	9M 23	9M 22
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	2 977,8	3 895,6	1 429,6	966,6	—	—	4 407,4	4 862,2
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	231,7	279,2	138,1	88,9	(51,2)	(32,2)	318,6	335,9
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	(2,6)	(1,7)	(1,1)	(0,6)	(38,2)	(0,5)	(42,0)	(2,8)
<b>EBIT</b>	<b>229,1</b>	<b>277,5</b>	<b>137,0</b>	<b>88,2</b>	<b>(89,4)</b>	<b>(32,6)</b>	<b>276,6</b>	<b>333,1</b>
Produits financiers							90,6	20,2
Charges financières							(30,4)	(27,4)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>							<b>336,8</b>	<b>325,9</b>
Produit (charge) d'impôt							(101,3)	(97,6)
<b>Résultat (perte) net</b>							<b>235,5</b>	<b>228,3</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(28,2)	(5,4)
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>							<b>207,3</b>	<b>222,9</b>

## ANNEXE 1.1 : COMPTE DE RÉSULTAT AJUSTÉ – TROISIÈME TRIMESTRE 2023

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T3 23	T3 22	T3 23	T3 22	T3 23	T3 22	T3 23	T3 22
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	1 070,2	1 271,7	498,5	323,5	—	—	1 568,7	1 595,3
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	82,5	111,9	48,9	28,9	(20,5)	(9,3)	110,9	131,6
Résultat exceptionnel (opérations et coûts non récurrents)	0,1	(0,3)	(0,8)	(0,1)	(7,3)	(0,5)	(8,0)	(0,9)
<b>EBIT</b>	<b>82,6</b>	<b>111,7</b>	<b>48,1</b>	<b>28,8</b>	<b>(27,9)</b>	<b>(9,8)</b>	<b>102,9</b>	<b>130,7</b>
Produits financiers							35,1	11,1
Charges financières							(12,0)	(8,8)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>							<b>126,0</b>	<b>133,0</b>
Produit (charge) d'impôt							(32,4)	(38,4)
<b>Résultat (perte) net</b>							<b>93,6</b>	<b>94,6</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle							(11,4)	(3,3)
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>							<b>82,2</b>	<b>91,3</b>



## ANNEXE 1.2 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – NEUF PREMIERS MOIS 2023

(En millions €)	9M 23 IFRS	Ajustements	9M 23 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 367,5</b>	<b>39,9</b>	<b>4 407,4</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(3 745,1)	(24,0)	(3 769,1)
Frais de vente, généraux et administratifs	(280,1)	—	(280,1)
Frais de recherche et développement	(39,9)	—	(39,9)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(42,0)	—	(42,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	(0,3)	0,1	(0,2)
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>260,1</b>	<b>16,0</b>	<b>276,1</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	38,1	(37,6)	0,5
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>298,2</b>	<b>(21,6)</b>	<b>276,6</b>
Produits financiers	83,7	6,9	90,6
Charges financières	(40,7)	10,3	(30,4)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>341,2</b>	<b>(4,4)</b>	<b>336,8</b>
Produit (charge) d'impôt	(102,5)	1,2	(101,3)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>238,7</b>	<b>(3,2)</b>	<b>235,5</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(28,2)	—	(28,2)
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>	<b>210,5</b>	<b>(3,2)</b>	<b>207,3</b>

## ANNEXE 1.3 : COMPTE DE RÉSULTAT – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS - NEUF PREMIERS MOIS 2022

(En millions €)	9M 22 IFRS	Ajustements	9M 22 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>4 786,2</b>	<b>76,0</b>	<b>4 862,2</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(4 120,0)	(130,3)	(4 250,3)
Frais de vente, généraux et administratifs	(243,5)	—	(243,5)
Frais de recherche et développement	(34,5)	—	(34,5)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(2,8)	—	(2,8)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	2,6	1,0	3,6
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>388,0</b>	<b>(53,3)</b>	<b>334,7</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	34,0	(35,6)	(1,6)
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>422,0</b>	<b>(88,9)</b>	<b>333,1</b>
Produits financiers	19,3	0,9	20,2
Charges financières	(131,2)	103,8	(27,4)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>310,1</b>	<b>15,8</b>	<b>325,9</b>
Produit (charge) d'impôt	(100,6)	3,0	(97,6)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>209,5</b>	<b>18,8</b>	<b>228,3</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(5,4)	—	(5,4)
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>	<b>204,1</b>	<b>18,8</b>	<b>222,9</b>



## ANNEXE 1.4 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – TROISIÈME TRIMESTRE 2023

(En millions €)	T3 23 IFRS	Ajustements	T3 23 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 537,2</b>	<b>31,5</b>	<b>1 568,7</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(1 331,8)	(15,2)	(1 347,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	(101,3)	—	(101,3)
Frais de recherche et développement	(16,2)	—	(16,2)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(8,0)	—	(8,0)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	6,7	(0,5)	6,2
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>86,6</b>	<b>15,8</b>	<b>102,4</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	22,3	(21,8)	0,5
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>108,9</b>	<b>(6,0)</b>	<b>102,9</b>
Produits financiers	32,6	2,5	35,1
Charges financières	(13,9)	1,9	(12,0)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>127,6</b>	<b>(1,6)</b>	<b>126,0</b>
Produit (charge) d'impôt	(32,8)	0,4	(32,4)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>94,8</b>	<b>(1,2)</b>	<b>93,6</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(11,4)	—	(11,4)
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>	<b>83,4</b>	<b>(1,2)</b>	<b>82,2</b>

## ANNEXE 1.5 : COMPTE DE RÉSULTAT - RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – TROISIÈME TRIMESTRE 2022

(En millions €)	T3 22 IFRS	Ajustements	T3 22 Ajusté
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>1 569,5</b>	<b>25,8</b>	<b>1 595,3</b>
<b>Charges et coûts</b>			
Coût des ventes	(1 345,8)	(25,2)	(1 371,0)
Frais de vente, généraux et administratifs	(83,4)	—	(83,4)
Frais de recherche et développement	(12,4)	—	(12,4)
Dépréciations, frais de restructuration et autres charges	(0,9)	—	(0,9)
Autres produits (charges) opérationnels, nets	1,6	1,4	3,0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>128,6</b>	<b>2,0</b>	<b>130,6</b>
Quote-part dans les résultats des entités mises en équivalence	23,9	(23,8)	0,1
<b>Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>152,5</b>	<b>(21,8)</b>	<b>130,7</b>
Produits financiers	10,7	0,4	11,1
Charges financières	(37,2)	28,4	(8,8)
<b>Résultat (perte) avant impôt sur le résultat</b>	<b>126,0</b>	<b>7,0</b>	<b>133,0</b>
Produit (charge) d'impôt	(37,8)	(0,6)	(38,4)
<b>Résultat (perte) net</b>	<b>88,2</b>	<b>6,4</b>	<b>94,6</b>
(Résultat net), perte, attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	(3,3)	—	(3,3)
<b>Résultat (perte) net attribuable au Groupe Technip Energies</b>	<b>84,9</b>	<b>6,4</b>	<b>91,3</b>



## ANNEXE 2.0 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AJUSTÉ

<i>(En millions €)</i>	<b>9M 23</b>	<b>Exercice 22</b>
Goodwill	2 097,0	2 096,4
Immobilisations incorporelles nettes	117,5	108,2
Immobilisations corporelles nettes	102,1	103,2
Droit d'utilisation	211,8	223,1
Entités mises en équivalence	31,7	29,9
Autres actifs non courants	257,0	243,5
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>2 817,1</b>	<b>2 804,3</b>
Créances commerciales, nettes	1 231,9	1 245,8
Actifs contractuels	468,5	355,4
Autres actifs courants	782,5	815,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 507,7	3 791,2
<b>Total des actifs courants</b>	<b>5 990,6</b>	<b>6 207,5</b>
<b>Total actif</b>	<b>8 807,7</b>	<b>9 011,8</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 904,4</b>	<b>1 736,3</b>
Dette à long terme, moins la part courante	595,9	595,3
Passif locatif – non courant	172,5	195,8
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	105,5	101,7
Autres passifs non courants	107,7	124,5
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>981,6</b>	<b>1 017,3</b>
Dette à court terme	135,5	123,7
Passif locatif – courant	74,1	72,9
Dettes fournisseurs	1 540,1	1 861,5
Passifs sur contrats	3 407,6	3 383,5
Autres passifs courants	764,4	816,6
<b>Total des passifs courants</b>	<b>5 921,7</b>	<b>6 258,2</b>
<b>Total passif</b>	<b>6 903,3</b>	<b>7 275,5</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>8 807,7</b>	<b>9 011,8</b>



## ANNEXE 2.1 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – NEUF PREMIERS MOIS 2023

(En millions €)	9M 23 IFRS	Ajustements	9M 23 Ajusté
Goodwill	2 097,0	—	2 097,0
Immobilisations incorporelles nettes	117,5	—	117,5
Immobilisations corporelles nettes	101,9	0,2	102,1
Droit d'utilisation	211,8	—	211,8
Entités mises en équivalence	100,8	(69,1)	31,7
Autres actifs non courants	253,5	3,5	257,0
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>2 882,5</b>	<b>(65,4)</b>	<b>2 817,1</b>
Créances commerciales, nettes	1 268,5	(36,6)	1 231,9
Actifs contractuels	469,2	(0,7)	468,5
Autres actifs courants	751,7	30,8	782,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 271,0	236,7	3 507,7
<b>Total des actifs courants</b>	<b>5 760,4</b>	<b>230,2</b>	<b>5 990,6</b>
<b>Total actif</b>	<b>8 642,9</b>	<b>164,8</b>	<b>8 807,7</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 904,5</b>	<b>(0,1)</b>	<b>1 904,4</b>
Dette à long terme, moins la part courante	595,9	—	595,9
Passif locatif – non courant	172,5	—	172,5
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	104,5	1,0	105,5
Autres passifs non courants	121,0	(13,3)	107,7
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>993,9</b>	<b>(12,4)</b>	<b>981,6</b>
Dette à court terme	135,5	—	135,5
Passif locatif – courant	74,0	0,1	74,1
Dettes fournisseurs	1 439,5	100,6	1 540,1
Passifs sur contrats	3 304,5	103,1	3 407,6
Autres passifs courants	791,0	(26,6)	764,4
<b>Total des passifs courants</b>	<b>5 744,5</b>	<b>177,2</b>	<b>5 921,7</b>
<b>Total passif</b>	<b>6 738,4</b>	<b>164,8</b>	<b>6 903,3</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>8 642,9</b>	<b>164,8</b>	<b>8 807,7</b>



## ANNEXE 2.2 : ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – NEUF PREMIERS MOIS 2022

(En millions €)	9M 22 IFRS	Ajustements	9M 22 Ajusté
Goodwill	2 122,4	—	2 122,4
Immobilisations incorporelles nettes	107,3	—	107,3
Immobilisations corporelles nettes	107,8	0,4	108,2
Droit d'utilisation	247,8	1,8	249,6
Entités mises en équivalence	83,0	(50,1)	32,9
Autres actifs non courants	245,1	4,3	249,4
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>2 913,4</b>	<b>(43,6)</b>	<b>2 869,8</b>
Créances commerciales, nettes	1 070,2	(60,4)	1 009,8
Actifs contractuels	408,9	26,4	435,3
Autres actifs courants	707,5	116,9	824,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 681,5	315,1	3 996,6
<b>Total des actifs courants</b>	<b>5 868,1</b>	<b>398,0</b>	<b>6 266,1</b>
<b>Total actif</b>	<b>8 781,5</b>	<b>354,4</b>	<b>9 135,9</b>
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>1 599,7</b>	<b>2,6</b>	<b>1 602,3</b>
Dette à long terme, moins la part courante	595,1	—	595,1
Passif locatif – non courant	214,9	0,9	215,8
Indemnités de retraite et autres prestations complémentaires de retraite, moins la part courante	129,5	0,7	130,2
Autres passifs non courants	147,8	(11,1)	136,7
<b>Total des passifs non courants</b>	<b>1 087,3</b>	<b>(9,5)</b>	<b>1 077,8</b>
Dette à court terme	148,6	—	148,6
Passif locatif – courant	75,3	0,9	76,2
Dettes fournisseurs	1 789,1	246,6	2 035,7
Passifs sur contrats	3 111,1	227,8	3 338,9
Autres passifs courants	970,4	(114,0)	856,4
<b>Total des passifs courants</b>	<b>6 094,5</b>	<b>361,3</b>	<b>6 455,8</b>
<b>Total passif</b>	<b>7 181,8</b>	<b>351,8</b>	<b>7 533,6</b>
<b>Total des capitaux propres et des passifs</b>	<b>8 781,5</b>	<b>354,4</b>	<b>9 135,9</b>



## ANNEXE 3.0 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE AJUSTÉ

(En millions €)	9M 23	9M 22
Résultat (perte) net	235,5	228,3
Autres éléments sans effet de trésorerie	153,1	82,9
Variation du besoin en fonds de roulement	(349,1)	(152,6)
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation</b>	<b>39,5</b>	<b>158,6</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(33,0)	(34,3)
Acquisition d'actifs financiers	(31,6)	(10,5)
Produits des cessions d'actifs	0,1	—
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(111,3)	(2,2)
Autres	0,4	—
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement</b>	<b>(175,4)</b>	<b>(47,0)</b>
Augmentation de capital	29,7	—
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	12,6	62,9
Rachat d'actions propres	—	(53,5)
Dividendes versés aux actionnaires	(91,2)	(79,0)
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires et le remboursement des passifs locatifs)	(84,1)	(71,6)
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement</b>	<b>(133,0)</b>	<b>(141,2)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(14,6)	216,1
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(283,5)</b>	<b>186,5</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 791,2	3 810,1
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période</b>	<b>3 507,7</b>	<b>3 996,6</b>



## ANNEXE 3.1 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – NEUF PREMIERS MOIS 2023

<i>(En millions €)</i>	9M 23 IFRS	Ajustements	9M 23 Ajusté
Résultat (perte) net	238,7	(3,2)	235,5
Autres éléments sans effet de trésorerie	172,7	(19,6)	153,1
Variation du besoin en fonds de roulement	(297,8)	(51,3)	(349,1)
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'exploitation</b>	<b>113,6</b>	<b>(74,1)</b>	<b>39,5</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(33,0)	—	(33,0)
Acquisition d'actifs financiers	(31,6)	—	(31,6)
Produits des cessions d'actifs	0,1	—	0,1
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	(30,5)	(80,8)	(111,3)
Autres	0,4	—	0,4
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités d'investissement</b>	<b>(94,6)</b>	<b>(80,8)</b>	<b>(175,4)</b>
Augmentation de capital	29,7	—	29,7
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	12,7	(0,1)	12,6
Dividendes versés aux actionnaires	(91,2)	—	(91,2)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(80,9)	80,9	—
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires et le remboursement des passifs locatifs)	(82,8)	(1,3)	(84,1)
<b>Trésorerie provenant des/(requis par les) activités de financement</b>	<b>(212,5)</b>	<b>79,5</b>	<b>(133,0)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(12,9)	(1,7)	(14,6)
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(206,4)</b>	<b>(77,1)</b>	<b>(283,5)</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 477,4	313,8	3 791,2
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période</b>	<b>3 271,0</b>	<b>236,7</b>	<b>3 507,7</b>



## ANNEXE 3.2 : ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS – NEUF PREMIERS MOIS 2022

(En millions €)	9M 22 IFRS	Ajustements	9M 22 Ajusté
Résultat (perte) net	209,5	18,8	228,3
Autres éléments sans effet de trésorerie	210,9	(128,0)	82,9
Variation du besoin en fonds de roulement	(210,0)	57,4	(152,6)
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'exploitation</b>	<b>210,4</b>	<b>(51,8)</b>	<b>158,6</b>
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(34,1)	(0,2)	(34,3)
Acquisition d'actifs financiers	(10,5)	—	(10,5)
Produits des cessions de filiales, déduction faite de la trésorerie cédée	0,2	(2,4)	(2,2)
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités d'investissement</b>	<b>(44,4)</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(47,0)</b>
Augmentation (diminution) nette de la dette à long et court terme et des billets de trésorerie	62,9	—	62,9
Rachat d'actions propres	(53,5)	—	(53,5)
Dividendes versés aux actionnaires	(79,0)	—	(79,0)
Règlements d'un passif financier obligatoirement rachetable	(204,3)	204,3	—
Autres (y compris les dividendes versés aux intérêts minoritaires et le remboursement des passifs locatifs)	(71,1)	(0,5)	(71,6)
<b>Trésorerie provenant des/(requisse par les) activités de financement</b>	<b>(345,0)</b>	<b>203,8</b>	<b>(141,2)</b>
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	221,9	(5,8)	216,1
<b>(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>42,9</b>	<b>143,6</b>	<b>186,5</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, début de période	3 638,6	171,5	3 810,1
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, fin de période</b>	<b>3 681,5</b>	<b>315,1</b>	<b>3 996,6</b>

## ANNEXE 4.0 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – NEUF PREMIERS MOIS 2023

(En millions €, sauf les %)	9M 23	% du chiffre d'affaires	9M 22	% du chiffre d'affaires
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>4 407,4</b>		<b>4 862,2</b>	
Coût des ventes	(3 769,1)	85,5 %	(4 250,3)	87,4 %
<b>Marge brute ajustée</b>	<b>638,3</b>	<b>14,5 %</b>	<b>611,9</b>	<b>12,6 %</b>
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>390,6</b>	<b>8,9 %</b>	<b>415,9</b>	<b>8,6 %</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations	(72,0)		(80,0)	
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>318,6</b>	<b>7,2 %</b>	<b>335,9</b>	<b>6,9 %</b>
Éléments non récurrents	(42,0)		(2,8)	
<b>Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>276,6</b>	<b>6,3 %</b>	<b>333,1</b>	<b>6,9 %</b>
Produits (charges) financiers, nets	60,2		(7,2)	
<b>Résultat (perte) ajusté avant impôts</b>	<b>336,8</b>	<b>7,6 %</b>	<b>325,9</b>	<b>6,7 %</b>
Produit (charge) d'impôt	(101,3)		(97,6)	
<b>Résultat (perte) net ajusté</b>	<b>235,5</b>	<b>5,3 %</b>	<b>228,3</b>	<b>4,7 %</b>



## ANNEXE 4.1 : INDICATEURS ALTERNATIFS DE PERFORMANCE AJUSTÉS – TROISIÈME TRIMESTRE 2023

(En millions €, sauf les %)	T3 23	% du chiffre d'affaires	T3 22	% du chiffre d'affaires
<b>Chiffre d'affaires ajusté</b>	<b>1 568,7</b>		<b>1 595,3</b>	
Coût des ventes	(1 347,0)	85,9 %	(1 371,0)	85,9 %
<b>Marge brute ajustée</b>	<b>221,7</b>	<b>14,1 %</b>	<b>224,3</b>	<b>14,1 %</b>
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>	<b>135,2</b>	<b>8,6 %</b>	<b>160,6</b>	<b>10,1 %</b>
Dotations aux amortissements et dépréciations	(24,3)		(29,0)	
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>110,9</b>	<b>7,1 %</b>	<b>131,6</b>	<b>8,2 %</b>
Éléments non récurrents	(8,0)		(0,9)	
<b>Résultat (perte) ajusté avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat</b>	<b>102,9</b>	<b>6,6 %</b>	<b>130,7</b>	<b>8,2 %</b>
Produits (charges) financiers, nets	23,1		2,3	
<b>Résultat (perte) ajusté avant impôts</b>	<b>126,0</b>	<b>8,0 %</b>	<b>133,0</b>	<b>8,3 %</b>
Produit (charge) d'impôt	(32,4)		(38,4)	
<b>Résultat (perte) net ajusté</b>	<b>93,6</b>	<b>6,0 %</b>	<b>94,6</b>	<b>5,9 %</b>

## ANNEXE 5.0 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS – NEUF PREMIERS MOIS 2023

(En millions €)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	9M 23	9M 22	9M 23	9M 22	9M 23	9M 22	9M 23	9M 22
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>2 977,8</b>	<b>3 895,6</b>	<b>1 429,6</b>	<b>966,6</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>4 407,4</b>	<b>4 862,2</b>
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							276,6	333,1
<b>Éléments non récurrents</b>								
Autres produits/(charges) non récurrents							42,0	2,8
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>231,7</b>	<b>279,2</b>	<b>138,1</b>	<b>88,9</b>	<b>(51,2)</b>	<b>(32,2)</b>	<b>318,6</b>	<b>335,9</b>
<b>Marge d'EBIT récurrent ajusté en %</b>	<b>7,8 %</b>	<b>7,2 %</b>	<b>9,7 %</b>	<b>9,2 %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>7,2 %</b>	<b>6,9 %</b>
Dotations aux amortissements ajustés							(72,0)	(80,0)
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>							<b>390,6</b>	<b>415,9</b>
<b>Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %</b>							<b>8,9 %</b>	<b>8,6 %</b>



## ANNEXE 5.1 : RAPPROCHEMENT DE L'EBIT ET DE L'EBITDA RÉCURRENTS AJUSTÉS – TROISIÈME TRIMESTRE 2023

(En millions €, sauf les %)	Livraison de projet		Technologie, produits et services		Corporate/ non affectable		Total	
	T3 23	T3 22	T3 23	T3 22	T3 23	T3 22	T3 23	T3 22
<b>Chiffre d'affaires</b>	1 070,2	1 271,7	498,5	323,5	—	—	1 568,7	1 595,3
Résultat (perte) avant produits (charges) financiers nets et impôt sur le résultat							102,9	130,7
<b>Éléments non récurrents</b>								
Autres produits/(charges) non récurrents							8,0	0,9
<b>EBIT récurrent ajusté</b>	<b>82,5</b>	<b>111,9</b>	<b>48,9</b>	<b>28,9</b>	<b>(20,5)</b>	<b>(9,3)</b>	<b>110,9</b>	<b>131,6</b>
<b>Marge d'EBIT récurrent ajusté en %</b>	<b>7,7 %</b>	<b>8,8 %</b>	<b>9,8 %</b>	<b>8,9 %</b>	<b>— %</b>	<b>— %</b>	<b>7,1 %</b>	<b>8,2 %</b>
Dotations aux amortissements ajustées							(24,3)	(29,0)
<b>EBITDA récurrent ajusté</b>							<b>135,2</b>	<b>160,6</b>
<b>Marge d'EBITDA récurrent ajusté en %</b>							<b>8,6 %</b>	<b>10,1 %</b>

## ANNEXE 6.0 : CARNET DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	9M 23 IFRS	Ajustements	9M 23 Ajusté
Livraison de projet	15 864,5	77,9	15 942,4
Technologie, produits et services	2 087,5	—	2 087,5
<b>Total</b>	<b>17 951,9</b>		<b>18 029,9</b>

## ANNEXE 7.0 : PRISES DE COMMANDES – RAPPROCHEMENT ENTRE LES COMPTES IFRS ET LES COMPTES AJUSTÉS

(En millions €)	9M 23 IFRS	Ajustements	9M 23 Ajusté
Livraison de projet	8 172,3	(38,6)	8 133,7
Technologie, produits et services	1 374,2	—	1 374,2
<b>Total</b>	<b>9 546,5</b>		<b>9 507,9</b>



## ANNEXE 8.0 : Définition des indicateurs alternatifs de performance (IAP)

Certaines parties du présent communiqué de presse contiennent les mesures financières non-IFRS suivantes : Chiffre d'affaires ajusté, EBIT récurrent ajusté, EBITDA récurrent ajusté, trésorerie (dette) nette ajustée, carnet de commandes ajusté et prises de commandes ajustées. Ces données ne sont pas reconnues comme des mesures de la performance financière ou de la liquidité selon les normes IFRS, et la Société les considère comme des IAP. Les IAP ne doivent pas être considérés comme une alternative ou comme plus importants que les indicateurs équivalents, tels que définis par les normes IFRS, ou comme un indicateur de la performance opérationnelle ou de la liquidité de la Société.

### Chaque IAP est défini ci-dessous :

- **Le chiffre d'affaires ajusté** : représente le chiffre d'affaires comptabilisé selon les normes IFRS, tel qu'ajusté selon la méthode décrite ci-dessous. Pour les périodes présentées dans le présent communiqué de presse, la part proportionnelle de la Société du chiffre d'affaires des coentreprises des projets suivants a été incluse : le chiffre d'affaires d'ENI CORAL FLNG, Yamal LNG et NFE est inclus à 50 %, celui de BAPCO Sitra Refinery à 36 %, celui de la construction et de la supervision en Russie d'Arctic LNG 2 est inclus à 33,3 % jusqu'à sa cession par le Groupe, qui a eu lieu au cours du deuxième trimestre 2023, celui de la coentreprise Rovuma à 33,3 % et celui de Nova Energies à 50 % pour les six premiers mois de l'année 2022. La Société estime que la présentation de la part proportionnelle du chiffre d'affaires provenant des coentreprises des projets de construction, réalisés dans le cadre de partenariats, permet à la direction et aux investisseurs de mieux évaluer la performance de l'activité principale de la Société d'une période à l'autre, en les aidant à mieux appréhender les activités effectivement réalisées par la Société dans le cadre de ces projets.
- **L'EBIT récurrent ajusté** : représente le résultat avant les charges financières, nettes, et l'impôt sur le résultat comptabilisé selon les normes IFRS, ajusté pour refléter ligne par ligne pour leur part respective les entités de projet de construction incorporées qui ne sont pas entièrement détenues par la Société (selon la méthode décrite ci-dessus dans la section chiffre d'affaires ajusté) et ajoute ou soustrait, selon le cas, les éléments considérés comme non récurrents de l'EBIT (tels que les dépenses de restructuration, les frais découlant de litiges importants survenus en dehors du cours normal de l'activité et les autres charges non-récurrentes). La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par les éléments exclus.
- **L'EBITDA récurrent ajusté** : correspond à l'EBIT récurrent ajusté, tel que décrit ci-dessus, après déduction des charges d'amortissement et tel qu'ajusté pour tenir compte de leurs entités respectives de projets de construction constituées en actions qui ne sont pas entièrement détenues par la Société. La Société estime que l'exclusion de ces charges ou produits de ces mesures financières permet aux investisseurs et à la direction d'évaluer plus efficacement les opérations de la Société et les résultats d'exploitation consolidés d'une période à l'autre, et d'identifier les tendances opérationnelles pouvant être masquées aux investisseurs et à la direction par des éléments exclus.
- **La trésorerie (dette) nette ajustée** : reflète la trésorerie et les équivalents de trésorerie, nets de dette (y compris la dette à court terme), tels qu'ajustés selon la méthode décrite dans la section chiffre d'affaires ajusté. La direction utilise cet IAP pour évaluer la structure du capital et l'effet de levier financier de la Société. La Société estime que la Trésorerie (dette) nette ajustée est une mesure financière importante qui peut permettre aux investisseurs de mieux appréhender la situation financière de la Société et reconnaître les tendances sous-jacentes dans sa structure du capital.
- **Le carnet de commandes ajusté** : Le carnet de commandes est calculé comme la valeur de ventes estimée des commandes de clients confirmées et non exécutées à la date de clôture. Le carnet de commandes ajusté prend en compte la part proportionnelle de la Société dans le carnet de commandes des sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie en 2022, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies) et retire la part du carnet de commandes liée aux participations ne donnant pas le contrôle de la Société dans Yamal LNG. La Société estime que le carnet de commandes ajusté permet à la direction et aux investisseurs d'évaluer le niveau des activités futures liées aux activités principales de la Société en incluant sa part proportionnelle dans les ventes prévisionnelles provenant de projets de construction dans le cadre de partenariats.
- **Les prises de commandes ajustées** : Les prises de commandes correspondent aux contrats signés qui sont entrés en vigueur pendant la période couverte à la date de clôture. Les prises de commandes ajustées ajoutent la part proportionnelle des commandes signées liées aux sociétés mises en équivalence (ENI Coral FLNG, BAPCO Sitra Refinery, Arctic LNG 2 dans le cadre de la construction et de la supervision en Russie en 2022, la joint-venture Rovuma, deux sociétés affiliées de la joint-venture NFE et la joint-venture Nova Energies) et retirent la part des prises de commandes attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle dans Yamal LNG. Cette mesure financière est étroitement liée au carnet de commandes ajusté dans l'évaluation du niveau des activités à venir de la Société en présentant sa part proportionnelle des contrats qui sont entrés en vigueur au cours de la période et qui seront exécutés par la Société.



•  
**Contacts**

**Relations investisseurs**

**Phillip Lindsay**

Vice-président, Relations investisseurs

Tél. : +44 20 7585 5051

Email : [Phillip Lindsay](mailto:Phillip.Lindsay@ten-e.com)

**Relations médias**

**Jason Hyonne**

Responsable des relations presse et des médias sociaux

Tél. : +33 1 47 78 22 89

Email : [Jason Hyonne](mailto:Jason.Hyonne@ten-e.com)